

Caravane	Marque de fabrique E R K A	Type 8 5 0	F. d'homologation No CH 9229 19
----------	-------------------------------	---------------	------------------------------------

Constructeur	ERKA S.A., Département Camping, 77260 La Ferté s/s Jouarre / France		
Identification	"850" sur plaquette du constructeur et devant le No du châssis		
Plaquette constr.	à l'avant, à droite sur traverse (Importateur)		
Numéro du châssis	en haut sur timon		
Importateur princ.	BLEKO S.A., Place de la Gare, 1350 Orbe		
Véhicule homologué	850 010	Signes fixes dans code du type	850

Châssis			
Nombre d'essieux	1	Nombre de roues	2
Suspension	ressorts hélicoidaux	Direction	-
Frein de service	-		

Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues, câble de sécurité

Carrosserie	<u>caisson avec tente</u>		Poids	avant	arrière	total
Dimensions	int.	ext.	Poids à vide	5	195	200
Longueur		2635	Charge utile ou			
Largeur		1350	Poids de service			
Hauteur		1010	Poids total	selon bulletin de pesage		
Porte à faux	av	av	Garantie fabrique	100	340	340
	ar	ar	Dimens. pneus		4.00-8	
			Ply / bar		4 / 2,0	
Empattements			Charge		340	
Voie	av	ar	pour V max		100	
Dist. anneau axe	av	ar	Vitesse maximale selon constructeur			100
Distance pivot	-	axe ar	Vitesse maximale selon tenue de route			80

Equipement		Moteur de travail	
Feux rouges	R-S1 (E)	Marque	_____ Type _____
Feux stop	R-S1 (E)	Bruit	_____ à t/min _____
Clignoteurs	av _____	Silencieux	_____
	ar <u>2a</u> (E)	Mesure des gaz	_____
Catadioptres	av <u>I</u> (E)	Déparasitage	_____
	lat. _____		
	ar <u>III</u> (E)	Indications pour le permis de circulation	
Feux de gabarit	av _____	Genre remorque	<u>Caravane</u>
	lat. _____	Marque et type	<u>ERKA 850</u>
	ar _____	FH-No CH	<u>9229 19</u>
ar vers l'av	_____	Carrosserie	<u>caisson avec tente</u>
Eclairage plaque	<u>2/ combinés avec R-S1</u>	Poids à vide	<u>S. pesage</u> Charge utile <u>-</u>
Cale		Poids de service	<u>-</u> Poids total <u>S.yhc.tr.</u>

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

Equipement

Bavettes nécessaires (montées par l'importateur)

A noter dans le permis de circulation

- ce type de remorque ne peut être utilisé pour le transport de choses

Remplace le BT CH 9229 19 du 31.3.76.
importateur

Berne, 31.3.76.

Lieu et date de l'homologation **Lausanne, 31.3.1976**

Homologation fédérale des types de véhicules